MUNICIPALES 2014
LA ROCHELLE
Liste Thierry SAGNIER

Bulletin 1 : gestion de la commune et fiscalité

IMPÔTS LOCAUX : TROP, C'EST TROP

La pression fiscale a atteint le seuil du supportable à La Rochelle .
Le moment est venu d'agir sur les dépenses et non plus sur les recettes.

TROP de fiscalité locale pèse sur les épaules des Rochelais.
Et notamment des classes moyennes, des artisans et des commerçants.

Mais il est irresponsable et démagogique de promettre une baisse de ces impôts à court terme.

La liste « Osons pour agir » ne fait pas de promesses électoralistes, mais s'engage sur un objectif réaliste !

* Notre engagement pour les 6 prochaines années est de ne pas les augmenter. C'est un engagement responsable et crédible.

* Cet objectif est l'une de nos grandes priorités. Il suppose une vigilance quotidienne.

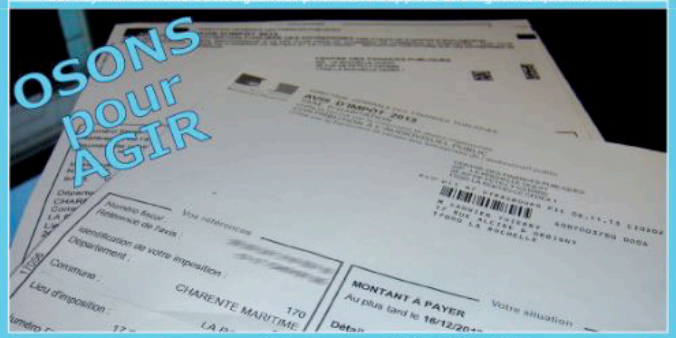

Permanence : 20, rue Cordouan 17000 LA ROCHELLE
www.facebook.com/thierrysagnier.officiel
twitter/sagnier_thierry
Port : 06.68.73.18.71

NOUS CITOYENS
www.nouscitoyens.fr

Nous nous engageons ainsi :

1 - A maîtriser les dépenses, tant au niveau des budgets de fonctionnement que dans le financement des investissements.
Toute nouvelle dépense doit correspondre à une économie équivalente.

2 - A mettre un terme à certains programmes pharaoniques et sans aucun intérêt pour les Rochelais.

Exemples :

- **Extension du port de plaisance** — + de 50 000 000 euros
  Combien d'emplois réels créés ? À qui cela profite vraiment ?
  Quelles retombées pour la ville ?

  On ne parle même pas du surcoût après le 4ème effondrement de la digue du Lazaret.

- **Création d'un studio de cinéma de 4000m2** — 2 271 000 euros
  Combien de productions depuis sa création ?
  Les Rochelais en avaient-ils vraiment besoin ?

- **Le musée maritime** — + de 6 700 000 euros
- **Sémaphore** — 5 000 000 euros
  (Tour de 27 mètres de haut utilisant le titre pompeux d'œuvre d'art)
  Avons-nous réalisé une étude de rentabilité avant de nous lancer dans ce projet hasardeux et coûteux ? Et qui esthétiquement nous laisse dubitatifs ?

3 – A donner la priorité à des projets moins prestigieux mais qui correspondent aux attentes des Rochelais :

- Réfection des chaussées et des trottoirs
- Création de nouveaux parkings
- Réhabilitation dans les quartiers qui souffrent d'un mal de vivre
- Réaménagement du Vieux Port, entretien de nos locaux scolaires…

Comment faire pour pallier l'augmentation mécanique de l'évolution des salaires de la ville de La Rochelle et dans le même temps la diminution des dotations de l'etat.

Exemples de mesures qui permettront de faire des économies

- La mutualisation des moyens entre la Mairie de La Rochelle et les autres communes de la CDA nous semble logique et obligatoire et permettra la rationalisation des achats, des coûts et des budgets de fonctionnement.

- Nous devrions aussi investir dans un nouveau système d'éclairage public à LED plus performant mais surtout plus économique, nous permettant des économies de l'ordre de 75%.

Les taux de la fiscalité locale à La Rochelle sont dans la moyenne supérieure comparée aux communes de la même strate de population.

Nous mesurons ce que représente le poids de la fiscalité pour les ménages comme pour les entreprises.

En conséquence, nous nous engageons à baisser, chaque année les taux des trois taxes (habitation ; foncier bâti et foncier non bâti) à hauteur de 1,8 % par an soit une baisse de 10,8 % sur la durée du mandat.

Cette proposition trouve sa justification par le fait que chaque année, le Gouvernement quel qu'il soit, procède par la loi, à une revalorisation des bases de 2 % en moyenne. D'autre part, nous refusons toute démagogie, ainsi nous prenons un engagement crédible et préserverons la capacité d'autofinancement de la Ville.